

## I. APERÇU DU MARCHÉ

### Objectif

Un des thèmes principaux du document portant sur la stratégie canadienne en matière d'exportation pour les années 80 consiste à accorder une plus grande attention aux efforts de commercialisation du Canada et à en améliorer la coordination. Une série de plans sur l'expansion des marchés sont en voie de préparation pour les marchés prioritaires du Canada, avec l'approbation du Comité du Cabinet chargé du développement économique. Un plan d'action de deux à trois ans pour chaque pays constitue un élément central de cet exercice. Le présent document, qui établit un plan d'expansion des exportations en Norvège, prévoit:

- i) la création d'un cadre stratégique, afin d'orienter l'intervention et l'affectation des ressources du gouvernement fédéral en vue d'offrir un programme d'aide efficace pour l'expansion des exportations en Norvège et de créer un milieu favorable;
- ii) l'élaboration d'un plan de commercialisation, de façon à tirer profit des possibilités et à surmonter les contraintes auxquelles les exportations canadiennes doivent faire face en Norvège;
- iii) la préparation d'un document de travail, qui sera le fondement des discussions visant à coordonner les efforts de commercialisation du gouvernement fédéral en collaboration avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé.

Les principaux objectifs commerciaux du Canada en Norvège sont les suivants:

1. créer un climat qui favorisera une meilleure participation canadienne aux projets ambitieux de la Norvège concernant le développement au large des côtes;
2. augmenter les exportations de biens et services dans une proportion suffisante pour permettre de maintenir ou d'accroître la part du marché du Canada;
3. rechercher des possibilités d'investissement, de mise sur pied d'entreprises en coparticipation et d'autres formes de collaboration.

La stratégie globale est présentée dans le plan d'action exposé dans le résumé. Le plan triennal pour la Norvège vise à tirer profit des possibilités et à surmonter les contraintes touchant les exportations canadiennes. Il comprend donc des recommandations découlant du plan d'action des secteurs prioritaires, particulièrement lorsque des mécanismes communs sont proposés.